La ministre des Affaires sociales et de la Santé, Marisol **Touraine**, l'a annoncé à la **journée** de **rentrée** du **Centre National** des **Professionnels libéraux** de **Santé** (CNPS) le 5 octobre : « L' **universitarisation** des **filières paramédicales** me semble positive. Le processus engagé par le précédent gouvernement sera donc, dans la concertation, mené à terme. ».

Cela fait maintenant près d'un an et demi que la profession attend la **reconnaissance officielle** de la position du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche qui, après un long travail de réingénierie, reconnait le **grade Master**, en 10 semestres et 300 ECTS, comme seul répondant à l'acquisition des compétences nécessaires à l'exercice de la profession d' **orthophoniste**.

Aujourd'hui, les orthophonistes ne peuvent imaginer que le gouvernement puisse attribuer au diplôme d'orthophoniste une reconnaissance allant à l'encontre d'une formation de qualité et entraînant une régression pour la santé publique.

La Fédération Nationale des Orthophonistes alerte les parlementaires sur les enjeux de la réforme des études d'orthophonie et les appelle à soutenir la reconnaissance au grade Master de la formation initiale des orthophonistes, garantissant ainsi le maintien de la qualité des soins délivrés aux patients.

La Fédération Nationale des Orthophonistes appelle encore une fois l'ensemble des professionnels, étudiants, patients… à la vigilance, et exige que le gouvernement suive les conclusions du travail technique finalisé sous son égide en attribuant à la formation des orthophonistes le grade Master, correspondant de façon objective à l'exercice de leur profession.

Plus d'informations sur www.fno.fr